

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-182
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
.....
COMMUNE DE CASTELNAUDARY
.....

Matière :
COMMANDE
PUBLIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Sous matière :
MARCHES PUBLICS

**OBJET : OPÉRATION
« VILLE DURABLE
N°2026-05 » –
ADHÉSION A LA
CENTRALE D'ACHAT
D'ÉNERGIE BOIS
GRANULE MISE EN
PLACE PAR LE
SYADEN**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE
33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 23 JUIN 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 23 JUIN 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **02 JUL. 2026**

Séance du Conseil Municipal du lundi 29 juin 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-
François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,
CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier,
BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, BARBAUD Fabienne,
KICHKOFF Gladys, FREUDENREICH Patrick, ESCAFRE
Élisabeth, RATABOUIL Michel, SÉMAT Gérard, GIRY
Christophe, LAMMOGLIA Éric, PERLES Bruno, DE ALMEIDA
Marie, GAÏANI Audrey, CHANCROGNE Maëva,
MONDRAGON Gérard, MOUTON Jean-Baptiste, DERKAOUI
Kalvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

VIALARET Max donne pouvoir à GAÏANI Audrey,
PERRIN Afaf donne pouvoir à GIRAL Hélène,
FERNANDEZ Sandrine donne pouvoir à DERKAOUI Kalvin,
CADEL Fabien donne pouvoir à MONDRAGON Gérard,
FONTÈS Audrey donne pouvoir à MOUTON Jean-Baptiste.

Absent : ESTRADÉ Quentin.

Secrétaire : KICHKOFF Gladys.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 011-211100763-20260629-DB2026182-DE



Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que, dans le cadre de sa politique de transition énergétique et d'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments, la commune a procédé en 2024 au remplacement du système de chauffage au gaz du groupe scolaire Jean Moulin par une chaufferie biomasse.

Pour assurer le fonctionnement de cette installation, la commune a conclu un marché de fourniture de granulés de bois d'une durée de deux ans. Ce marché arrivant à échéance cette année, il convient d'anticiper son renouvellement.

Monsieur le Maire informe également les membres du conseil que le SYADEN, dans le cadre de ses missions d'accompagnement des collectivités, a créé une centrale d'achat de granulés de bois, à l'instar des groupements d'achat pour le gaz naturel et l'électricité auxquels la commune adhère déjà.

Il précise que cette centrale d'achat constitue un outil permettant aux collectivités adhérentes de sécuriser leurs approvisionnements, d'optimiser leurs coûts d'achat et de simplifier leurs démarches administratives.

Considérant les nombreux avantages liés à l'adhésion à cette centrale d'achat, ainsi que l'expertise reconnue du SYADEN dans le domaine,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE l'adhésion de la commune à la centrale d'achat d'énergie bois granulés mise en place par le SYADEN ;

DESIGNE le chargé de mission énergie et la responsable du service de la commande publique comme interlocuteurs respectivement technique et administratif de la commune pour assurer le suivi du projet ;

L'AUTORISE à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

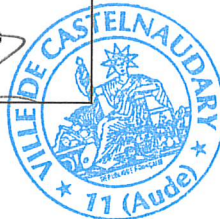
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le 02 JUL. 2026 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le 02 JUL. 2026 Par publication le 02 JUL. 2026 Par délégation, Le Directeur Général des Services Nicolas NAYRAL
--



Castelnaudary, le 29 Juin 2026



Le Maire,

Philippe GREFFIER